



APPEL A PROJETS MSH PARIS NORD 2024

La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord est une unité d'appui et de recherche relevant de trois tutelles : le CNRS, les universités Paris 8 et Sorbonne Paris Nord. Elle est membre du Réseau National des MSH. Elle lance un appel à projets annuel sur des problématiques correspondant à ses axes et thèmes de recherche. Cet appel est ouvert à des projets d'un haut niveau scientifique, incluant l'incubation et la prise de risque, et répondant à trois critères de la Charte du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme : **l'interdisciplinarité, l'interinstitutionnalité et l'internationalité.**

La MSH Paris Nord apporte un soutien qui comprend l'accueil dans les locaux de manifestations scientifiques et différentes aides : gestion financière, publication, communication, organisation (colloques, séminaires, journées d'étude), documentation, archivage, valorisation, partenariat avec le secteur économique et social.

Les crédits dont dispose la MSH Paris Nord lui permettent d'apporter un soutien financier pouvant aller jusqu'à 4 000 euros pour un projet sur un an et 8 000 euros au maximum pour un projet sur deux ans. Ce soutien financier peut être complété par des ressources extérieures dont les porteur·ses de projet mentionneront le montant dans la partie budgétaire de la demande. Le soutien financier de la MSH Paris Nord concerne des frais de fonctionnement. Il ne se substitue pas aux financements ordinaires de la recherche.

Conditions d'éligibilité

Cet appel s'adresse à tout·es les chercheur·ses, quels que soient le statut, la discipline, l'appartenance institutionnelle et la localisation géographique (en France ou à l'étranger), dès lors qu'ils et elles relèvent d'une structure susceptible d'être reconnue par la MSH Paris Nord. Les projets des jeunes chercheur·ses et des doctorant·es sont privilégiés. Les partenariats avec des chercheur·ses relevant des tutelles de la MSH Paris Nord (l'université Paris 8, l'université Sorbonne Paris Nord et le CNRS- Île-de-France) sont bienvenus.

Plusieurs conditions déterminent l'éligibilité des projets :

- leur adéquation aux axes et thèmes de la MSH Paris Nord (y compris en transversalité) ;
- leur portée interdisciplinaire, interinstitutionnelle et internationale ;

- leurs retombées pour la MSH Paris Nord : le déroulement de manifestations et activités de recherche doit avoir lieu, dans la mesure du possible, dans les locaux de la MSH Paris Nord ;
 - les projets présentés par des chercheur·ses relevant d'une même équipe ou appartenant à une seule discipline, ne seront pas pris en compte.
- **Axe 1 : Arts, industries de la culture, création**
 - Thème A, Environnements virtuels et création
 - Thème B, Socio-économie de la culture et de la communication
 - Thème C, Appareils. Productions et médiations esthétiques, techniques et artistiques
 - Thème D, Créations, pratiques, public
 - **Axe 2 : Corps, santé et société**
 - Thème A, Corps, émotions et sensibilités
 - Thème B, Construction et diffusion des savoirs médicaux
 - Thème C, Dire la santé mentale aujourd'hui
 - Thème D, Santé : espace, environnements, inégalités
 - **Axe 3 : Mondialisation, régulation, innovation**
 - Thème A, Économie sociale et solidaire et transitions écologiques et sociales
 - Thème B, Organisations, management et institutions
 - Thème C, Droits de propriété, marchés et bien communs
 - Thème D, Régulation, mondialisation, financiarisation
 - **Axe 4 : Penser la ville contemporaine**
 - Thème A, Mémoire et territoire : représentations, narrations, patrimonialisations
 - Thème B, Citoyennetés dans la ville
 - Thème C, Logement et habitat : crise et reconfiguration
 - Thème D, Ville durable : approches critiques

Modalités

Les chercheur·ses souhaitant soumettre un projet sont invité·es dans un premier temps à prendre contact dès que possible avec le ou les responsables du thème auquel elles et ils comptent se rattacher afin d'examiner avec eux la pertinence de leur projet. Les responsables de thèmes s'assureront du respect des conditions d'éligibilité et apposeront leur visa sur le projet définitif, sans quoi le projet ne sera pas évalué.

Les chercheur·ses transmettront ensuite le projet définitif en version électronique au(x) responsable(s) du thème et de l'axe. Ils devront transmettre une copie à la responsable des programmes scientifiques au plus tard le **15 septembre 2023**.

Lien vers les contacts des responsables de thème et d'axe et de la responsable des programmes scientifiques : <https://www.mshparisnord.fr/contacts/contacts-des-coordonnateurs-a-la-msh-paris-nord/>

Ces projets seront évalués par le conseil scientifique de la MSH Paris Nord. Les décisions seront transmises aux porteur·ses de projet fin décembre 2023. Ils et elles seront convié·es à une réunion d'accueil fin janvier 2024 au cours de laquelle elles et ils pourront connaître le détail des services proposés par la MSH Paris Nord.

Le soutien de la MSH Paris Nord est compté **en année civile**. Si le projet est prévu d'emblée sur deux ans (durée maximale), le porteur ou la porteuse devra fournir un bilan de l'année écoulée au 30 novembre 2024.

Orientations générales de l'appel à projets 2024

L'appel à projets porte sur les problématiques des axes et des thèmes actualisés annuellement.

[Lien vers la présentation des axes et des thèmes](https://www.mshparisnord.fr/programmes/presentation-des-axes/)

<https://www.mshparisnord.fr/programmes/presentation-des-axes/>

Il propose également quelques thématiques clés qui n'excluent en rien les orientations habituelles des axes et des thèmes de la MSH Paris Nord.

Jeux olympiques et paralympiques

L'organisation et l'accueil des jeux olympiques et paralympiques se dérouleront l'an prochain notamment à Paris et en Seine-Saint-Denis. L'appel invite à étudier leurs mises en œuvre, leurs coulisses et leurs effets éphémères ou pérennes, notamment dans une approche critique.

Science ouverte & usages numériques

Science ouverte, intelligence artificielle, objets connectés etc., sont autant d'innovations issues de nouvelles technologies numériques et de pointe. Elles transforment les usages et les pratiques dans de nombreux domaines. L'appel encourage à interroger l'introduction de ces outils et nouveaux savoirs qui les accompagnent.

Inégalités

Le thème des inégalités, sous toutes ses formes est transversal à l'ensemble des axes de la MSH Paris Nord. Toutefois l'appel à projet 2024 incite à porter l'accent sur une approche multi-échelles, du local au transnational.

Orientation exploratoire

La MSH Paris Nord dispose d'un jardin inspiré du concept de *jardin en mouvement* du paysagiste Gilles Clément. Le jardin en mouvement s'attarde moins sur la forme que sur le « faire avec la vie ». Il ne s'agit plus de mettre le non-humain à distance, mais de faire avec en privilégiant l'observation et d'y intervenir avec la plus grande économie de moyens. Ce positionnement vient questionner la notion de nature et avec elle celle de nature en ville, tout comme elle questionne les créations et la recherche-crédation en milieu naturel. La notion de jardin en mouvement pose avec acuité la question du changement climatique, de la biodiversité, ou encore de la santé.

De façon expérimentale, nous proposons que le jardin de la MSH Paris Nord soit support de réflexion ou objet d'étude, objet de recherche création – dans le respect strict de la diversité des formes du vivant qui s'y manifeste.

[Télécharger le texte complet de l'appel à projets 2024 de la MSH Paris Nord \(pdf\)](#)

Orientations par axes et thèmes de recherche

AXE 1 : Arts, Industries de la Culture, Création

Les travaux conduits au sein de cet axe portent aussi bien sur la démarche expérimentale en création artistique que sur les relations entre les industries culturelles et les arts. Il s'agit d'étudier les conflits et les articulations entre les logiques de l'industrialisation culturelle qui a besoin des arts et fait commerce de leur production et les arts qui, tout en trouvant des débouchés dans ces circuits de la production et de la diffusion culturelle, restent régis par des pratiques étrangères à celles des industries et marchés de la culture.

Il s'agit également d'explorer la création expérimentale en tant qu'activité de recherche au sein des sciences humaines et sociales et au-delà (en transversalité avec les autres sciences). L'un des objectifs de l'axe est aussi d'étudier les mutations plus larges des industries culturelles en lien avec des évolutions technologiques, sociétales ou économiques mais également de nouveaux enjeux et approches scientifiques.

Cette année, tant du côté des arts, que de celui des industries culturelles, diverses transformations méritent une attention particulière : les relations humains/non-humains, les inégalités, la vieillesse, l'enchevêtrement des échelles locales, nationales et transnationales. L'actualité territoriale de l'espace nord-francilien est aussi marqué par la question des jeux olympiques. Des questionnements autour des rapports entre les sports, la création et les industries culturelles seront également les bienvenus.

A. ENVIRONNEMENTS VIRTUELS ET CREATION

Le thème "environnements virtuels et création" reçoit des projets où la création expérimentale se développe en tant qu'activité de recherche dans un contexte interdisciplinaire associant arts, sciences et technologies numériques. Les méthodologies de la recherche-crédation et de la recherche-action recourant aux environnements virtuels sont particulièrement bienvenues, et le thème privilégiera les approches contributives ou collaboratives, notamment en relation avec le territoire. Les projets seront accueillis et pourront être exposés dans le cadre des activités de la MSH Paris Nord en partenariat avec les acteurs territoriaux. Sans exclusive, le spectacle vivant, les arts numériques et la culture du code informatique restent une priorité. Pour les années à venir, le thème invite à interroger également les rapports humain/non-humain dans ce contexte interdisciplinaire, ainsi que les enjeux et pratiques de l'intelligence artificielle en arts.

B. SOCIO-ECONOMIE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Les projets présentés porteront sur les dimensions socio-économiques des domaines de l'information, des médias, de la communication et de la culture, pouvant être cernés à partir de diverses perspectives. Le thème invite à interroger les transformations qu'ont pu entraîner au sein de ces différents domaines la montée en puissance des plateformes numériques, des dispositifs algorithmiques, mais aussi les discours sur la « créativité » ayant scandé leur essor.

Ces transformations pourront être appréhendées à partir d'une variété d'approches : celles propres à l'analyse des industries culturelles ou encore celles relevant des *infrastructure studies*, des *platform studies*, ou des Sciences, Technologies, Sociétés (STS). Ces transformations pourront aussi être observées à partir de terrains aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau international,

locales, nationales et transnationales. Le thème voudrait enfin inviter à analyser ces transformations à partir non seulement de la perspective des acteurs dominants, mais également de la perspective de ceux se situant à leur périphérie, qu'ils se présentent comme « indépendants », « alternatifs » ou autres. À ces questions pourront s'ajouter celles liées aux approches en cours d'affirmation ou déjà installées, qui offrent des regards spécifiques sur les industries culturelles, qu'il s'agisse des questions de genre ou d'autres populations minorisées. Enfin, le thème s'associe pleinement aux sujets marquant l'actualité de l'axe : les relations humains/non-humains, les inégalités, la vieillesse, ainsi que les rapports entre les sports et la création, ou entre les sports et les industries culturelles ou les médias.

C. APPAREILS. PRODUCTIONS ET MEDIATIONS ESTHETIQUES, TECHNIQUES ET ARTISTIQUES

Chez Jean-Louis Déotte († 2018), la notion « d'appareil » décrit différents modes de structuration de la sensibilité, de la pensée, de l'apparaître et de l'agir (projection, immersion, inscription, incarnation...), conditionnés par des dispositifs comme la perspective centrale, le musée, le cinéma, la scène ou le numérique.

Dans le prolongement de ces réflexions, le thème C accueille et soutient des réflexions sur les productions artistiques et techniques, dans la diversité de leurs modes d'apparition, de présentation et de représentation et selon la pluralité de leur régime historique. Il s'ouvre à une philosophie en dialogue avec l'histoire et la théorie des arts, des techniques et des sciences, avec les diverses formes de l'écriture et de la littérature, de la traduction et de l'interprétation, ou encore avec la science des médias. Les thèmes à l'articulation entre esthétique, technique, arts et politique et des objets technico-artistiques comme la perspective, le cinéma, le jeu vidéo, etc., sont privilégiés dans les appels à projets. Les manifestations scientifiques soutenues peuvent être conçues comme des étapes préparatoires à l'élaboration d'un numéro thématique de la revue *Appareil*.

D. CREATION, PRATIQUES, PUBLIC

Le thème fédère des projets visant à rendre compte, dans leur multiplicité, de modalités et processus propres aux pratiques performatives et spectaculaires dans les temps et les lieux les plus divers. Les projets accueillis contribuent, par la théorisation des expériences pratiques, à une meilleure connaissance des « incarnations de l'imaginaire » de groupes ou de communautés culturelles du monde entier, y compris les expériences les plus proches.

Dans un monde qui développe le distanciel, la réalité virtuelle, les interactions homme/machine et l'efficacité immédiate, ces pratiques performatives (sportives ou artistiques) s'en inspirent, s'en accommodent ou résistent. Les projets pourront, en particulier, s'intéresser au rapport au corps, à la présence et à l'autre dans des pratiques pédagogiques, performatives ou à visée plus communicative (réseaux sociaux). L'occasion également de s'emparer des expériences sportives et artistiques de pratiques partagées et inclusives à travers des recherche-action ou recherche-création.

AXE 2 : Corps, santé et société

Cet axe aborde le corps et la santé comme outils d'analyse du social. Ses thèmes de recherche explorent la scientification, la standardisation et l'administration du corps, la fin de vie, l'émotion, la cognition, la santé mentale, l'histoire des savoirs médicaux, la santé au prisme de l'espace géographique et de l'environnement, et bien sûr les inégalités de santé que la crise du covid-19 a fait apparaître de façon criante en relation avec la réalité sociale du territoire.

A. CORPS, EMOTIONS ET SENSIBILITES

Depuis la seconde moitié du xx^e siècle, les sciences sociales sont préoccupées par la rationalisation, la scientification et la standardisation intervenues dans l'administration et le soin des corps. Parallèlement, l'usage des émotions en sciences sociales et ses réactualisations régulières, rappelle que les faits sociaux comportent une dimension émotionnelle, qui est historiquement située et socialement déterminée.

Les chercheurs peuvent donc être amenés à observer les effets de cette situation sur les acteurs sociaux confrontés à un éventail d'« organicités négatives » – corps malades, précaires, réfugiés, souffrants, vieillissants, en fin de vie, morts – avec les différentes émotions qu'elles génèrent. L'importance prise par le corps et les émotions interroge les sensibilités et les rapports entre humains et non-humains, les mobilisations politiques ou festives, les jeux et les sports, etc. La dimension anthropologique et historique de ces mécanismes mérite attention. La crise sanitaire que nous avons traversée comme la mobilisation des Gilets jaunes, celle contre la réforme des retraites ou bien les jeux olympiques qui arrivent à Paris en 2024 soulignent l'importance de ces mécanismes.

B. CONSTRUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS MEDICAUX

Les centres d'intérêt de ce thème cette année seront :

- l'impact des cadres théoriques sur la construction des savoirs médicaux (par exemple, comment une hypothèse de recherche oriente la lecture et l'exploitation de bases de données issues du vivant ? Comment une approche centrée autour d'une analyse génétique influence la manière de construire les savoirs médicaux ?) ;

- l'évolution de la manière dont on élabore des savoirs médicaux et son impact sur la détermination d'une distinction entre savoirs et pseudo-savoirs médicaux et leurs conséquences sociales (la pandémie du covid peut être un cas d'étude) ;

- les méthodes de communication scientifique et la réception des savoirs médicaux au sein de la société (par exemple, qu'implique le peu de communication autour de l'expérimentation animale ? Comment expliquer que l'on accepte plus facilement la modification du génome non-humain à des fins thérapeutiques que la modification du génome humain à des fins expérimentales ? Quels rôles ont joué les communications savantes et grand public dans la réception et la divulgation des savoirs liés au covid ?).

C. DIRE LA SANTE MENTALE AUJOURD'HUI

Ce thème analyse la genèse et le développement contemporain des catégories pour « dire la santé mentale aujourd'hui » : Elles s'inscrivent à la fois dans des pratiques, des institutions et des politiques publiques redéfinissant les « troubles du lien social » dans la famille, l'école, le travail et même le sport. Comment circulent-elles et sont-elles utilisées au cœur de la pratique clinique quotidienne, des savoirs sur l'esprit, et des valorisations contemporaines du bonheur ?

D. SANTE : ESPACE, ENVIRONNEMENTS ET INEGALITES

Ce thème mobilise des disciplines variées des sciences humaines et sociales (géographie, sociologie, anthropologie, histoire) mais également d'autres champs (sciences du vivant, épidémiologie). Il entend susciter des recherches sur les impacts des changements environnementaux sur la santé (évolutions des écosystèmes, changements climatiques, pression sur les milieux...).

Il est ouvert également aux travaux portant sur les déterminants de santé (y compris sociaux et comportementaux) et les logiques qui sous-tendent la production des inégalités socio-spatiales de santé (position sociale, sexe, nationalité, origine, classe d'âge, handicap, territoire, réformes du système de santé). Les études portant sur l'émergence d'enjeux sanitaires spécifiques aux contextes de crise (guerres, pandémies...) seront également les bienvenues. Ce thème s'intéresse aussi aux dispositifs de correction des inégalités (comme la prise en charge du handicap, l'amélioration de l'accès aux soins...) et à la production d'alternatives.

AXE 3 : Mondialisation, Régulation, Innovation

Cet axe a vocation à accueillir toute recherche théorique ou empirique portant sur les crises du capitalisme et les conditions de formation de nouvelles régularités économiques, sociales, politiques et environnementales, mais aussi les nouvelles voies pour penser leur dépassement. Dans cette perspective une attention particulière est portée à la notion de « communs » et de « biens communs » comme approche pour réinvestir et repenser l'entreprise, les services publics, ou encore l'économie sociale et solidaire et nourrir la réflexion sur les transitions écologiques ainsi que les questions de gouvernances mondiales.

Les projets s'inscrivant dans les orientations de l'AAP 2024 seront accueillis favorablement dans l'axe 3 (inégalités socio-économiques, transformations du rapport à la nature, les coulisses et l'héritage socio-économique des grands projets et événements comme les jeux olympiques et paralympiques).

A. ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET SOCIALES

Ce thème s'intéresse aux modes de régulation coopératifs entre les acteurs socio-économiques et institutionnels locaux, comme l'économie sociale et solidaire (ESS) et les autres formes d'économies alternatives et à l'émergence de « communs écologiques, économiques et sociaux », à même de contribuer aux transitions. Il s'agit aussi d'interroger les capacités de résilience et les fragilités de ces modèles alternatifs, dans un contexte de crises multiformes qui mobilisent intensément les réseaux de solidarité et les circuits courts, pour répondre aux besoins sur les territoires, alors même que la densité du tissu de l'ESS et la diversité des acteurs sont mises en tension par les transformations de la protection sociale et de l'action publique.

B. ORGANISATIONS, MANAGEMENT ET INSTITUTIONS

Ce thème porte sur les dynamiques du capitalisme à l'échelle des organisations, des pratiques managériales et des outils de gestion. Mariant théories des organisations, approches institutionnelles, sociotechniques, sociologiques ou juridiques, ce thème examine les organisations en tant « qu'institutions », reflétant les règles dans lesquelles elles opèrent et en tant que productrices de normes, pratiques, outils et conventions structurant les relations entre acteurs. Les projets peuvent aborder la prise en compte des questions environnementales et sociales dans les organisations, les transformations qui accompagnent la digitalisation, la financiarisation et la mondialisation, ou, plus généralement, porter sur la diversité des organisations, leurs modes de propriété et de contrôle ou leurs outils de gestion et d'évaluation.

C. DROITS DE PROPRIETE, MARCHES ET BIENS COMMUNS

Ce thème est centré sur les effets des systèmes de propriété sur la construction sociale des marchés et des dispositifs de coordination hors marché. Il accueille les travaux portant sur les marchés de la propriété intellectuelle ou les nouvelles formes de « communs » qui sont une alternative à la propriété privée exclusive. Il s'agit d'éclairer la manière dont s'organisent et se partagent les droits de propriété, les modes de gouvernance et les « modèles économiques » qui en résultent. À cet égard l'étude des relations (tension et complémentarité) entre les notions de public et de commun constitue un thème privilégié. Une attention particulière est aussi portée à la notion de « bien commun » et de « biens communs mondiaux » à l'aune des conséquences de la pandémie de covid 19.

D. REGULATION, MONDIALISATION, FINANCIARISATION

Les questions de la régulation, de la mondialisation et de la financiarisation sont étudiées dans le contexte du néolibéralisme et de ses crises. Sur le terrain économique, les projets s'intéressent à l'émergence, la hiérarchie et la complémentarité des règles et des institutions, ainsi qu'à l'instauration de régularités socio-économiques. Sur le terrain du droit, les projets explorent le renouvellement de la production des normes par l'assouplissement et la déterritorialisation du droit (droit souple, compliance, éthique, droits sociaux). En économie et en droit, quelle place prennent les domaines sociaux et environnementaux face aux vulnérabilités révélées par les crises pandémiques et géopolitiques ?

AXE 4 : Penser la ville contemporaine

Dans quelle mesure la ville fait-elle société ? S'il n'a jamais été aisé d'appréhender ce qui « fait ville », les bouleversements et mutations des structures urbaines et sociales invitent à penser la ville contemporaine comme objet plus que jamais politique. La mondialisation et les formes de mobilités, les inégalités sociales et spatiales, les mobilisations et leurs formes inédites, sociales mais aussi générationnelles, les transformations des territoires aussi bien pérennes que temporaires, les défis de transition écologique, les enjeux de production et de partage de l'espace public, les opérations de patrimonialisation invitent à questionner les processus de production de la ville.

Cet axe se propose de constituer un observatoire des manières de penser la ville au-delà des disciplines instituées et de leurs paradigmes et d'inventer des méthodologies adaptées à la complexité des dynamiques en présence, aux échelles spatiales et temporelles en mouvement, aux pratiques d'acteurs aux statuts divers. Tout type de recherche est bienvenu. Les projets collaboratifs associant chercheurs et acteurs de terrain dans l'analyse des situations contemporaines sont également encouragés, ainsi que des projets accompagnant la formation à la recherche par la recherche.

A. MEMOIRE ET TERRITOIRE : REPRESENTATIONS, NARRATIONS, PATRIMONIALISATIONS

Dans un contexte de crises multiples – mutations urbaines, accélération des temps sociaux, effets de l'anthropocène, etc. –, les modes de mise en mémoire permettent de comprendre les logiques de production, d'interprétation et de contestation des espaces habités. L'articulation entre mémoire et territoire saisit les processus, les acteurs, les enjeux et les effets d'héritage, notamment dans une perspective décoloniale. La formation des mémoires collectives et individuelles interroge la fabrique des identités et des légitimités, met en perspective les attachements aux lieux comme les valeurs promues ou déqualifiées de manière située et à différentes échelles.

Quatre entrées sont proposées :

- Les lieux, acteurs, temps et récits. Les lieux sont à la fois sujets, objets, catalyseurs de mobilisations, dans les discours des différents « faiseurs de ville », habitants inclus : lieux de vie, de travail, de passage. Ils interrogent l'urbanité des centres et des marges, la production de nouvelles géographies et territoires ;
- Les acteurs, « entrepreneurs de mémoires » individuels et collectifs, portent des représentations sous des formes diverses (artistique, littéraire, muséographique, archivistique, cinématographique, etc.), faisant émerger des usages sociaux nouveaux ou renouvelés, des modes et des raisons d'agir ;
- Les temporalités travaillent la relation au passé de manière non linéaire, aussi bien dans le temps long des cycles mémoriels, les temps plus courts des événements déclencheurs, les rapports entre présent et futur, etc. Les conditions de l'accès au « conservatoire de l'espace » et à la sphère publique peuvent être éclairées ;
- les récits et les discours, constituent des modes d'inscription de soi et des autres. Peuvent être étudiés : les rhétoriques et leurs effets, par exemple celle des « re » à l'œuvre dans les politiques et projets visant à « réenchanter la ville », la « reconquérir » ; les

énoncés, les figures spatiales et les imaginaires produits ou mobilisés ; les positions d'énonciation des acteurs, témoins...

B. CITOYENNETES DANS LA VILLE

L'urbain mondialisé et la reconfiguration des relations entre citoyen·nes et institutions sont au cœur des questionnements de ce thème qui tient compte de la multiplicité des positions, des acteurs et actrices et de la diversification des flux financiers, commerciaux, informationnels, socio-culturels et migratoires. À ce titre, villes, aires urbaines et métropoles sont le laboratoire privilégié des transformations des modes de gouvernement et de leurs contradictions : crise de la représentation, mais recrudescence d'expérimentations citoyennes ; disqualification des marges urbaines et des quartiers populaires ; renforcement de la centralisation par les projets métropolitains ; circulation des savoirs et recherches-actions participatives ; innovations sociales notamment à l'échelle du quartier ou de la ville, à l'intersection de différents enjeux écologiques, ethno-raciaux, de genre, d'inégalités sociales, etc.

Trois dimensions centrales seront explorées de façon privilégiée :

- les inégalités et discriminations socio-spatiales et plus largement de genre, raciales, etc., leurs mesures, leurs interactions et leurs incidences sur la fabrique de la ville ;
- les mobilisations dans la ville, qu'elles émanent de collectifs, d'associations, d'alliances avec des professionnel·les ou des chercheur·es, leurs formes et relations aux institutions, leurs modalités de création et de circulation de savoirs ;
- la régulation institutionnelle des mobilisations et les fabriques politiques de la citoyenneté urbaine : soutien ou répression des associations et collectifs, dispositifs de démocratie participative, etc.

Toutes les échelles et localisations de recherche sont possibles, du moment qu'elles nourrissent la réflexion sur le rôle des territoires dans la fabrication des phénomènes sociaux et politiques.

C. LOGEMENT ET HABITAT : CRISE ET RECONFIGURATION

Nous vivons un moment de reconfiguration des parcs résidentiels et des modes d'habiter aux différentes échelles de production de la ville. Les discours sur la « crise du logement » ont des conséquences sur la politique de l'habitat mais aussi sur la recherche de « solutions alternatives ». Les visions du futur et les usages de la notion de progrès se télescopent.

Les approches pourront se distinguer selon :

- les types de produits : logement social, logement de luxe, logement insalubre ;
- les situations sociales : habitat vulnérable, situation de résistances ou de résilience ;
- les processus inscrits dans des temporalités de « renouveau » : réhabilitation, rénovation, gentrification, paupérisation ;

- les acteurs, notamment les secteurs les plus hybrides entre privé et public, institutionnel ou non ;
- Les mots d'ordre politiques, les récits performatifs et les valeurs mobilisées : proximité, réversibilité... ;
- les formes d'encastrement et de renouvellement des formes d'habitat, des plus institutionnelles aux plus « innovantes » et « affranchies » ;
- les conséquences des évènements comme le confinement lié à la récente pandémie ;
- l'imbrication entre les savoirs experts et les discours savants et le développement de nouveaux récits (écologie, nouvelles technologies ...).

Des approches internationales comparatives sur les reconfigurations de l'habitat sont bienvenues.

D. VILLE DURABLE : APPROCHES CRITIQUES

Slogan de l'action publique la « transition » renouvelle en profondeur la façon de concevoir la ville autant que les politiques la concernant. Deux sous-thèmes seront particulièrement privilégiés dans l'appel à projets cette année. Le premier concernera les liens entre transition et ville néolibérale, tandis que le second portera sur la transition aux Suds.

- Transition vers la ville dense

La lutte contre l'étalement urbain est à présent au cœur des politiques de transition. Pourtant, depuis la loi SRU, les attentes de l'État en matière de densification semblent suivre des trajectoires contradictoires oscillant entre assouplissant les contraintes réglementaires de l'urbanisme (lois ALUR, ELAN) et tentatives planificatrices (planification écologique, ZAN). Dans bien des agglomérations, l'évaluation des effets de ces évolutions réglementaires (tant sur le plan quantitatif que qualitatif) reste pourtant à conduire, tout comme une réflexion de fond sur l'inclination libérale ou planificatrice des politiques de transition.

- Modalités de mise en œuvre et limites des processus de « transition » aux Suds

Comment le thème de la transition permet-il de repenser les cadres de l'action publique dans les villes des Suds ? On pourra par exemple instruire cette question par le prisme du logement ou des transports, ou celui du redéploiement des activités économiques : dans quelle mesure, de nos jours, la production de l'espace urbain dans les Suds répond-elle à des objectifs de justice sociale et environnementale ? Comment les populations sont-elles intégrées dans les prises de décision ?

Le thème de l'agriculture pourra également être saisi : comment l'activité agricole peut-elle constituer un levier pour repenser l'aménagement des villes, des centres aux périphéries, en répondant aux objectifs d'adaptation au changement climatique, de fourniture de denrées alimentaires peu chères, d'inclusion économique des populations et de production de paysages « de qualité » ? Pouvant aboutir à des réflexions multiples, le thème de la transition dans les villes des Suds ne saurait se priver d'intégrer des éléments d'analyse critiques. En effet, le thème en vogue de la « transition » n'est-il pas le prétexte à un repositionnement des pouvoirs publics, visant, entre autres, à capter de nouvelles rentes ? N'est-il pas aussi à envisager comme un « produit marketing » et le support de politiques d'attractivité ?